

Lieu et date de réunion : les 07 et 8 décembre 2017 à Montpellier

Participants en présentiel :

Filliere Hervé	hfilliere@Lozere.fr	Département de la Lozère
Micas Nicolas	nmicas@ariego.fr	Département de l'Ariège
Aubert Philippe	paubert@ardeche.fr	Département de l'Ardèche
Deschamps Sylviane	sdeschamps@herault.fr	Département de l'Hérault
Poncet Alain	aponcet@herault.fr	Département de l'Hérault
F Alain (ref CNIL)	af????@herault.fr	Département de l'Hérault
Mario C ???	cmario@herault.fr	Département de l'Hérault
S ??? D ???	???@herault.fr	Département de l'Hérault
Champion Hélène	hchampion@herault.fr	Département de l'Hérault
Herrada Michel	mherrada@herault.fr	Département de l'Hérault
Villon Laurent	laurent.villon@gard.fr	Département du Gard
Maravitti Laurent	laurent.maravitti@aude.fr	Département de l'Aude
PéniéThierry	thierry.penie@departement77.fr	Département de Seine et Marne
Moro Richard	rmoro@cogitis.fr	Cogitis
Brives Véronique	vbrives@cogitis.fr	Cogitis
Ribet Isabelle	iribet@cogitis.fr	Cogitis
Martin Hugues	hmartin@cogitis.fr	Cogitis
Langlet Virginie	vlanglet@departement06.fr	Département des Hautes Alpes
Ollivier Frédéric	follivier@caradim.fr	ALLIANCE-TIC
Ricard Philippe	philippe.ricard@aube.fr	Département de l'Aube
LODS Jean-Claude	jean-Claude.lods@coter-club.org	CoTer Numerique

Participants en visio :

Prum Erwan	erwan.prum@finistere.fr	Département du Finistère
Cordebar Hervé	herve.cordebar@cd08.fr	Département des Ardennes
Cahier Fabrice	fcahier@aisne.fr	Département de l'Aisne
Nallet Didier	didier.nallet@vaucluse.fr	Département du Vaucluse
Lavigne Jean-Philippe	jplavigne@cantal.fr	Département du Cantal
Norgeot Stéphane	Stephane.NORGEOT@cotesdarmor.fr	Département des Cotes d'Armor
Lombard Christophe	christophe.lombard@hautes-alpes.fr	Département des Hautes Alpes
VANEECKHOUTTE Marc	Marc.VANEECKHOUTTE@lenord.fr	Département du Nord

Ordre du jour du GT des DSI's départementaux le 7 décembre après-midi :

14h00 - 14h45 : RGPD, que faut-il en penser ? A quoi faut-il s'attendre ? Présentation par Frédéric Ollivier (en visio de Lons-Le Saulnier,), membre du groupement ALLIANCE-TIC

14h45 - 15h30 : Intervention de Virginie LANGLET (en visio de Nice, voir procédure en fin de ce mail), CIL-DPO Département des Alpes-Maritimes et référent de l'ADF pour la protection des données personnelles et animatrice du groupe de travail de l'ADF pour expliquer le travail sur la convention de partenariat concernant le RGPD entre l'ADF et la CNIL.

15h30 - 15h45 : Pause

15h45 - 16h15 : Etat d'avancement des départements sur la mise en place du RGPD avec intervention du Chef de projet RGPD du Département de l'Hérault

16h15 - 17h00 : Présentation de la stratégie d'évolution du Département du Calvados, Questionnaire CD14, présentation projet d'organisation RGPD

17h00 : Fin du GT

Départ pour "Pierresvives" afin de voir l'exposition temporaire consacrée à "OBEY - L'art propagande de Shepard Fairey"

Restaurant situé au centre-ville pour le dîner. Coordonnées du restaurant :

La Cantine du Faubourg (www.cantine-faubourg.com),

5, rue du Faubourg de la Saunerie, 34000 MONTPELLIER.

Ordre du jour de la réunion du vendredi 8 décembre matin :

9h30 - 9h45 : Présentation du syndicat mixte COGITIS et Introduction

9h45 - 10h30 (avec les questions/réponses) : Présentation des Collèges de L'Hérault (DSI 34 + DIR EDU)

10h30 - 11h15 (avec les questions/réponses): Présentation des collèges de l'Aude (DSI 11)

11h15 - 11h30 : Pause

11h30 - 12h15 (avec les questions/réponses): COGITIS, un exemple de mutualisation pour la reprise en maintenance des collèges pour l'Hérault et l'Aude

12h15 : Conclusion

12h30 : Déjeuner en commun au self du Département (à votre charge)

Accueil par Jean-Claude LODS

29 participants dont 7 en visio, représentant principalement 17 Départements mais nous ne sommes pas certain qu'il n'y en ait pas eu plus en visio !...

Un compte rendu de ces réunions sera rédigé par le CoTer Numérique ; les présentations seront diffusées en même temps que le compte-rendu.

PARTIE RGPD du 7 décembre après-midi

RGPD, que faut-il en penser ? A quoi faut-il s'attendre ?

Présentation de l'état de l'art par Frédérique Ollivier, membre du groupement ALLIANCE TIC (association de 4 consultants voir ALLIANCE-TIC.fr).

→ le RGPD doit être mis en œuvre le 28 Mai 2018 !

Principes essentiels (voir le document de présentation de Frédéric).

Remarques :

- Limiter et crypter l'accès aux données personnelles et sensibles.
- Se mettre en conformité → Désigner un pilote (DPO), cartographier (tenir un registre), prioriser les actions, gérer les risques, organiser les processus (procédure interne), et documenter

Travail sur la convention de partenariat concernant RGPD entre l'ADF et la CNIL.

Virginie LANGLET DPO du Département des Alpes Maritimes, anime un groupe de travail pour l'ADF afin de définir les actions au niveau national et notamment le travail sur une convention ADF-CNIL pour la mise en œuvre du RGPD).

Les grands principes (voir document de présentation de Virginie).

Remarques :

- Note sur le Cloud Souverain (ANSI) : a rappelé la loi, la donnée doit être hébergée en France (Attention aux backups des cloud => privilégier les backups en France) car la donnée est considérée comme patrimoine national. CONSEIL : Se rapprocher des services juridiques de la CNIL et utiliser l'outil de la CNIL. Le service de l'expertise peut se joindre au clooège de l'ANSII pour apporter réponse.
- 2 ans de mise en place, le traitement de cette gestion RGPD aurait dû commencer en Mai 2016 !
- Le Président est juridiquement responsable, chaque direction est responsable de ses données, le DPO doit être indépendant hiérarchiquement.

Éléments complémentaires à suite à la présentation fournit par Virginie Langlet :

DPO et CIL :

@les liens vers le CIL, sa nomination, sa prise de fonction et le futur DPO (le formulaire de désignation sera mis à disposition en Janvier 2018)

[Guide pratique de la prise de fonction du CIL - Cnil](#)

[Préparer la désignation - Cnil](#)

[Le CIL et le futur délégué à la protection des données | CNIL](#)

Pour se préparer au RGPD

[Un guide en tant que schéma directeur](#) est de suivre les 25 exigences cumulatives du Label Gouvernance : [Formulaire de demande de délivrance d'un label Gouvernance](#)

<https://www.cnil.fr/fr/les-labels-cnil>

et se préparer en 6 étapes : [Règlement européen Règlement européen se préparer en 6 étapes](#)

[Concernant la cartographie des traitements](#)

un document concernant la partie plutôt réglementaire du RGPD qui permet d'avoir une vision de ce qui doit être mis en œuvre

A la fin de la page : la fiche de registre du RGPD pour la cartographie des traitements

<https://www.cnil.fr/fr/cartographier-vos-traitements-de-donnees-personnelles>

Concernant la sécurité des traitements

En tant que collectivité doit prendre en compte le [RGS \(Référentiel Général de Sécurité\)](#) ainsi que le [le RGI \(Référentiel Général d'Interopérabilité\)](#)

La CNIL a mis à jour son [Guide de la sécurité des données personnelles](#) et a fait une check liste en pièce jointe

Taille du mot de passe : > [Délibération n° 2017-012 du 19 janvier 2017 portant adoption d'une recommandation relative aux mots de passe](#)

Pas de mots de passe stockés en clair dans les bases de données : > [Délibération n° 2017-190 du 22 juin 2017 portant modification de la recommandation relative aux mots de passe](#)

ANSSI : Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information

https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2017/01/guide_hygiene_informatique_anssi.pdf

<https://www.ssi.gouv.fr/guide/lhomologation-de-securite-en-neuf-etapes-simples/>

Concernant les procédures à réaliser pour la conformité

Dans le cadre de la mise à jour des connaissances et de la prise en compte des changements induits par le RGPD, le CD06 a organisé une veille réglementaire poussée, en vérifiant notamment la bonne application des recommandations et des positions de la CNIL et du G29 et en prenant exemple sur les publications internationales (tout en les adaptant), avec à titre d'exemple :

Autorité Belge : <https://www.privacycommission.be/sites/privacycommission/files/documents/STAPPENPLAN%20FR%20-%20V2.pdf>

Autorité Australienne

<https://www.oaic.gov.au/>

🚫 Faille de sécurité,

🚫 Accountability

Canada: Privacy Commissioner of Canada (Commissariat à la protection de la vie privée du Canada)

<https://www.priv.gc.ca/>

United Kingdom: Information Commissioner

<https://ico.org.uk/>

Qui propose des méthodes, des process, des politiques...des modalités de contrôle et d'audit.

S'abonner au flux RSS de legifrance et étudier les délibérations de la CNIL sur des problématiques identiques ou équivalentes.

Concernant les études d'impact sur la vie privée

Club ebios sur les études d'impact sur la vie privée et la sécurité des systèmes

<https://www.club-ebios.org/site/productions.html>

La CNIL a lancé un outil de PIA gratuit

L'outil PIA est désormais publiquement disponible ! Publié aujourd'hui, vous trouverez toutes les informations à son sujet sur [cette page](#).

L'outil est encore en phase de développement et d'amélioration jusque Mai 2018, date à laquelle la version "finale" de l'outil sera publiée,. N'hésitez pas à nous contacter via [ce formulaire](#) pour tout retour (bugs, suggestion, etc.).

Concernant l'archivage des données des dossier ASE

Archivage : <https://www.cnil.fr/fr/limiter-la-conservation-des-donnees>

Il faut travailler avec les AD

Textes Sous-traitance

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees/chapitre4>

Livres blancs intéressants

En voici un autre

http://www.avistem.com/sites/default/files/2017%2001%2010%20Le%20RGPD%20en%2010%20le%20C3%A7ons%20V.1_0.pdf

<https://ico.org.uk/media/for-organisations/guide-to-the-general-data-protection-regulation-gdpr-1-0.pdf>

<http://www.cigref.fr/wp/wp-content/uploads/2017/11/CIGREF-GT-AFAI-CIGREF-TIF-Donnees-Personnelles-et-Systemes-d-Informations-GDPR-2017.pdf>

https://www.twobirds.com/~/_media/pdfs/gdpr-pdfs/gdpr_frenchversionbookletdataprotectiona4digital_v03.pdf?la=fr

Présentation du Chef de projet RGPD du Département de l'Hérault

Les grands principes (voir document de présentation d'Alain).

Remarques :

- Positionnement du DPO → **hors DSI si possible mais en cours de réflexion avec la RH!**
- Une question : Le DPO peut-il être partagée ?...
- Méthode eBIOS pas très bien accueillie, trop compliquée
- Important de faire un document pour les clauses de confidentialité à mettre dans les CCTP
- Bien réfléchir sur le lien DPO/Directions métiers/DSI
- Préconisation de mise en place d'un Comité d'homologation des téléservices (**hors sujet DPO**).
- Commencer par le registre de la CNIL, puis aller sur le terrain pour préciser les traitements, **90 déclarations CNIL et estimation de 200 à 250 traitements à priori pour l'Hérault qui s'appuient** sur les fiches de traitements
- Mise en œuvre d'une Attestation d'Engagement de Responsabilité qui est formalisée dans la fiche de poste. Important de faire signer une lettre de responsabilisation aux responsables de traitements
- L'AER + les fiches de traitements configurent la responsabilité de la personne désignée.

Questionnaire auprès des départements

Voir résultat du questionnaire synthétisé JC Lods

- 11 Départements ont répondu à l'enquête du CD14 concernant le RGPD == Insuffisant !

- Mutualisation du DPO : entre départements et/ou avec les SDIS
- Une relance pour obtenir plus de réponses sera faite

Présentation projet d'organisation RGPD**Voir présentation JC Lods**

- Notamment différence entre un CIL et un DPO → c'est fondamental !...

PARTIE COLLEGES du 8 décembre matin

Présentation des Collèges de l'Hérault

- 6 mois de diagnostic par la DSI en coordination avec le rectorat,
- Le département a considéré l'ensemble du SI (admin et pédagogique) des collèges pour analyser la limite des coûts de fonctionnement : exemple, limiter les déplacements pour le département (40 ETP pour les 80 collèges => un objectif de 0,2 ETP par collège soit 12 ETP délégué en prestation à COGITIS)
- Principe virtualiser les serveurs des collèges des serveurs physiques (haute dispo Dell VRTX) situés dans les collèges et pilotés et exploités à partir d'un serveur situé dans le datacenter du département
- Principe de séparer les réseaux Wifi des autres réseaux.
- Pas de souci pour l'Hérault pour la mise en place de la virtualisation pour la passerelle AMON dans les discussions avec le rectorat.
- Etanchéité entre le réseau RENATER et le nouveau réseau pédagogique de la DSI (connexion directe) : L'Hérault n'était pas sur le réseau RENATER.
- Les classes mobiles sont déjà équipées
- Annuaires indépendants pour chaque collège => Annuaire Data Center inclut l'équipe d'administration, par contre les comptes d'accès professeurs et collégiens (annuaire fédérateur SIECLE) sont gérés par l'établissement et sont récupérés automatiquement sur le nouveau serveur pour la DSI et mis à jour grâce à l'outil ADEL2K
- Passerelle AMON : C'est le département qui en a la responsabilité. La réflexion pour remplacer AMON se fera dans un 2^{ème} temps.
- Réseau VPN avec un concentrateur SPHYNX
- 20 modèles de postes utilisés dans une salle fictive (laboratoire DSI) : Comme en condition réelle.
- Socle pédagogique défini avec le rectorat : Catalogue limité à moins de 100 applications définis avec le rectorat qui sera masterisé, mis à jour une fois par an par la DSI. 3 appli hors socle négociées avec l'établissement.
- Le rectorat avait mis en place auparavant le cartable numérique (clé usb) ce qui a facilité ce projet.
- Le déploiement se fait avec Pythéas.
- Etude Windows 10 car Win 7 ne sera plus maintenu en Janvier 2010 et les nouveaux PC ne seront plus compatibles Win7 dès mi 2018
- Les EPLE (établissements) voient la DSI comme des exploitants (fournisseurs de service) => Quelle est la position alors ?
- Question de gestion des rentrées scolaires en cas de bascule du SI, y-a-t-il des Départements qui ont un retour d'expérience à ce sujet ? la question sera posée à tous !.

Présentation des Collèges de l'Aude

- Pas de technicien dans chaque collège,
- Discussion en cours entre l'éducation et le département pour utiliser les compétences de proximité de l'établissement pour faire les interventions niveau 1 (ampoule + intervention d'installation informatique...) : A suivre.
- AED : Expérimentation d'être sans AED TICE.
- Postes au-delà de 5 ans sont laissés aux collèges et ils en font ce qu'ils veulent.

- Partie administrative des collèges : HORUS, AMON , SPHYNX
- Questions sur les cités mixtes (intégré dans la réflexion à venir lors d'une réunion avec le Rectorat, la Région et les Départements / nouvel ENT ?...)

Intervention de Nicolas Micas pour présenter les Collèges l'Ariège

- 14 collèges
- 2 ETP pour les 14 colllèges
- Convention avec le rectorat : 1 gestionnaire réseau (annuaire élèves avec « MAGRET » : surcouches de l'annuaire équivalent d'ADELE) qui permet de gérer les interfaces avec SIECLE) + 1 référent informatique dans chaque collège.
- Les techniciens DSI n'interviennent absolument pas pour la maintenance informatique.
- 2 pare-feux : mais ils ont eu des problèmes avec la GTC
- Plateforme de ticket avec ITSM qui est réintégré dans le propre système de ticketing du CD.

COGITIS : Mutualisation de la maintenance

- Loi Peillon : transfert des compétences vers le département mais sans allocation de moyens supplémentaires.
- Organisation cible envisagée : 11 techniciens avec recoupement de territoires pour les départements de l'Hérault et de l'Aude pour 108 établissements d'une moyenne de 600 collégiens.

Débat

- Intervenir à distance : Wakeonline (80% de réussite de connexion)
- La sensibilisation des chefs d'établissement se fait via la Direction de l'Education. IL faut toujours capitaliser avec eux sur ce qui marche : les principaux doivent bouger tous les 9 ans.

Conclusion

Des grands sujets sont encore à défricher et peuvent donner lieu à d'utiles partages d'expériences entre départements.

Le questionnaire lancé à la rentrée 2017 sera adapté afin de préparer la prochaine réunion du GT des DSI's départementaux prévue le 12 avril prochain à Troyes.

➔ Réservez votre date dès maintenant pour y participer soit en présentiel soit en visio !

➔ Réservez également les 5 et 6 juin 2018 pour venir au congrès annuel du CoTer Numérique à Tours !

***Et un grand merci à toutes les équipes de l'Hérault pour l'organisation au top,
ainsi qu'à tous les participants qui ont su animer les débats !***